

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif
au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la
société « Syensqo SA », via sa filiale « Solvay Participations Belgique
SA », du contrôle exclusif de la société « Azerys SA » à travers
l'acquisition de 51% de son capital social et des droits de votes y
afférents**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « Syensqo SA »;
- **La cible** : La société « Azerys SA ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de la commercialisation d'additifs alimentaires antioxydants et conservateurs naturels extraits de plantes de romarin.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 17 juin 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Syensqo SA » via sa filiale « *Solvay Participations Belgique SA* », du contrôle exclusif de la société « *Azerys SA* » à travers l'acquisition de 51% de son capital social.

« *Syensqo SA* » est une société anonyme de droit belge, active dans le développement et la commercialisation des produits de la chimie de spécialité, notamment la commercialisation de produits de synthèse (polymères de synthèse et produits composites).

« *Azerys SA* » est une société anonyme de droit marocain, active dans la commercialisation d'additifs alimentaires antioxydants et conservateurs naturels extraits de plantes de romarin.

Fait à Rabat, le 6 juin 2024